



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chômeurs

Question écrite n° 80996

## Texte de la question

Mme Pascale Got attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la situation des parents d'enfants handicapés à la recherche d'un emploi, au regard du renforcement des dispositifs de contrôle des chômeurs. Malgré les impératifs liés au handicap de leur enfant, nombre de parents dans cette situation éprouvent une profonde motivation à trouver du travail. En effet, la possibilité de retrouver une vie professionnelle leur permet à la fois de bénéficier d'un supplément de revenus, de valoriser leurs compétences et de diminuer l'isolement trop souvent entraîné par le handicap. Toutefois, cette même situation les empêche aussi de pouvoir rechercher un emploi à plein temps et de répondre à de nombreuses offres d'emplois ne correspondant pas à leur situation. Cette recherche est rendue d'autant plus difficile qu'il n'existe pas actuellement de dispositif exclusivement dédié aux personnes qui, en raison de leur état de santé ou de celle d'un proche, ne peuvent travailler qu'à temps partiel et à proximité de leur domicile. Or, en raison de la généralisation du dispositif de contrôle des personnes inscrites auprès de Pôle emploi, les parents d'enfant handicapé risquent de se voir contrôler et, éventuellement, sanctionner au même titre que les autres demandeurs d'emplois. En conséquence, elle lui demande si le dispositif de contrôle des chômeurs prendra en considération la situation spécifique des parents d'enfants handicapés.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Pascale Got](#)

**Circonscription :** Gironde (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 80996

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

**Ministère attributaire :** Travail

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [9 juin 2015](#), page 4269

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)